

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Parking souterrain ouvert et provisoirement gratuit

Construit en même temps que le nouveau bâtiment scolaire, sis Collège 7, un parking souterrain, désormais accessible, est venu compléter l'infrastructure imérienne au cœur de la cité. Idéalement placé à quelques mètres de la rue commerçante, il propose une capacité d'accueil de 31 véhicules. Pour des raisons sécuritaires, il sera constamment éclairé avec un système évolutif, les besoins dictant l'intensité de la luminosité. Si, en principe dès la mi-octobre, sa fréquentation deviendra payante avec la mise en fonction d'un horodateur, sa gratuité provisoire appliquée jusque-là permettra à ses utilisateurs d'apprécier toute son utilité. Afin de favoriser une rotation des voitures parkées, la durée de stationnement a été fixée à 2 heures maximum durant la période de gratuité.

Inauguration du nouveau bâtiment scolaire

Exceptionnellement, la population imérienne est invitée à prendre le chemin de l'école... un samedi matin ! Elle le fera samedi 24 septembre 2011 à l'occasion de la journée portes ouvertes du nouveau bâtiment scolaire, sis Collège 7. De 9 h 00 à 12 h 00 ce jour-là, ce bâtiment prouvera à ses visiteurs, attendus nombreux, sa polyvalence lui a qui a été construit pour abriter, au cœur de la localité, trois classes d'école enfantine, l'école à journée continue «Le Griffon» et un service de devoirs surveillés. Les animations programmées garantiront à cette journée portes ouvertes une touche festive.

Naturalisations accordées

Au terme de la procédure légale, M. Bledar Tafilaj et M. Bonaventure Gaston Brandao se sont vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Pour l'un et l'autre, deux dates essentielles marquent leur demande de naturalisation : pour M. Bledar Tafilaj le 25 janvier 2011, quand l'exécutif imérien, en se fiant, notamment au rapport d'audition, lui a octroyé le droit de cité communal et le 15 août 2011 lorsque la Confédération a décidé de le compter parmi ses ressortissants. Le dossier de M. Bonaventure Gaston Brandao a été traité avec un résultat similaire, respectivement le 29 mars 2011 pour le droit de cité communal et le 31 août pour la décision confédérale. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ces deux nouveaux citoyens.

Formulaire de ski à retourner

Les écoliers englobés dans un périmètre s'étendant de Renan à Courtelary ont pris l'habitude de commander leur cadeau de Noël en septembre. L'abonnement de saison, obtenu au prix préférentiel de CHF 100.-, pour profiter des installations du domaine skiable des Bugnenets-Savagnières doit impérativement être commandé dans les délais pour une fois les installations en fonction garantir un divertissement hivernal sain et tonique. A Saint-Imier, la date butoir pour retourner à la caisse communale les formulaires d'inscription des écoliers imériens à la caisse a été fixée au mercredi 21 septembre 2011. L'ignorer déboucherait sur la même sanction éliminatoire que manquer une porte dans un slalom.

Nonagénaire

Le 13 septembre 2011, M. Stéphane Boillat, maire, et M. Yanick Courvoisier préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue Dr Schwab 8, où ils ont eu le plaisir de s'entretenir avec Mme Berthe Bandelier à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires, à savoir deux vrenelis et un bouquet de fleurs.

Saint-Imier, mercredi 14 septembre 2011
(cm)